

Titre: La famille dispersée (France/Pays Soninké, Mali). Une configuration pluriparentale oubliée ?

Nom de l'auteur: RAZY Élodie

Affiliation: Chargée de cours en Anthropologie, Université de Liège, Institut des Sciences Humaines et Sociales, Laboratoire d'Anthropologie Sociale et Culturelle ; Laboratoire d'Anthropologie Urbaine (UPR 34 CNRS)

Coordonnées de l'auteur: Université de Liège, Boulevard du Rectorat 7, B31, B-4000 Liège / Elodie.Razy@ulg.ac.be

Résumé

De nombreux travaux anthropologiques sur les nouvelles figures de la parenté en Euro-Amérique ...) explorent les pratiques et la manière dont celles-ci sont pensées par les acteurs de ces configurations à partir du concept de parentalité. L'analyse du contexte d'émergence de ce concept montre comment s'articulent les travaux portant sur les sociétés proches et lointaines. À partir de l'exemple de la famille dispersée (Pays Soninké, Mali/France), c'est à une configuration pluriparentale restée à la marge du renouveau en anthropologie de la parenté et des débats sur l'évolution de la famille dans notre société que je m'intéresserai. Au-delà des leçons politiques et anthropologiques qui peuvent être tirées, la valeur heuristique du concept de pluriparentalité sera soulignée. Je montrerai qu'il permet en retour de porter un autre regard sur la famille en France.

Mots-clefs: parenté, pluriparentalité, famille dispersée, France, Pays Soninké.

Abstract

Multilocal family (France/ Soninké homeland, Mali). A forgotten form of multiparenthood?

Anthropological studies of new forms of kinship in Euro-America often use the concept of parenthood to study the way people think of and apply kinship. I

first analyze the emergence of the concept and then review studies on parenthood in exotic and non exotic societies in order to show how they should be more connected with each other. I then focus on a still-neglected form of multiparenthood based on the example of multilocal family (Soninké homeland, Mali/France). New kinship studies and public debates on changes in the family ignore the role of migrants. This paper aims at understanding political and anthropological contexts and allows us also to outline the heuristic value of the concept multiparenthood. It allows us to understand how useful exploring the multilocal family is to the study of the family in France.

Keywords: kinship, multiparenthood, multilocal family, France, Soninké.

Si les nouvelles figures de la parenté (familles recomposées ou homoparentales, adoption internationale, Procréation Médicalement Assistée [PMA], Gestation Pour Autrui [GPA]) offrent des configurations propices à la réflexion sur le concept de parentalité, je propose ici une approche quelque peu décalée à partir d'un point d'entrée situé à la jonction d'univers souvent pensés comme distincts : c'est en effet à partir de l'exercice de la parentalité - comme idéologie et comme pratique - au sein de la famille dispersée entre le Mali (Pays Soninké) et la France que sera pensée la pluriparentalité. Les multiples déclinaisons de la parentalité et plus particulièrement de la pluriparentalité ont-elles été abordées ? L'ont-elles été de la même manière dans toutes les sociétés ? S'éclairent-elles les unes les autres ? Qui sont les pluriparents ? Quelle(s) place(s) occupent les familles migrantes dans les controverses sur la famille ?

L'analyse du contexte d'émergence du concept de parentalité permet de mieux saisir les trous de mémoire contemporains et les décalages entre idéologies et pratiques quotidiennes dans le domaine de la parenté. Une mise en perspective s'offre aussi grâce aux travaux réalisés sur les sociétés « lointaines » et les concepts autour de la pluriparentalité qui en sont nés. L'articulation des deux approches montre qu'il est pertinent de penser les configurations familiales dispersées dans les mêmes termes que ceux employés pour étudier les nouvelles figures de la parenté et de poser la question de l'existence de pratiques partagées en France.

Émergence plurielle du concept de parentalité dans l'espace euro-américain

Déjà répandu en anthropologie dans les années 1970 (Oppong, Adaba, Bekomo-Priso & Mogey 1978, Lallemand 1980 et 1981), l'usage du concept de parentalité¹ s'est intensifié à partir des années 1990 en anthropologie et en psychanalyse (Delaisi de Parseval 2006). Goody (1982) avait initialement proposé un cadre d'analyse de son contenu (fonctions) et des partenaires impliqués (géniteurs ou non, apparentés ou non²) dans différentes sociétés.

Selon Neyrand (2000) et Le Gall & Bettahar (2001), le terme parentalité, en neutralisant les figures parentales sexuées du père et de la mère, amènerait à différencier ce qui - dans le domaine relationnel de la prise en charge quotidienne de l'enfant - pourrait relever indifféremment du père ou de la mère et ne serait donc pas sexué, de ce qui relèverait d'un seul parent. Il s'agit là d'explorer le processus psychique et affectif de construction de l'identité parentale et son vécu quotidien, lequel se différencie de la parenté.

Le contexte global de cette émergence est la dissociation progressive de la sexualité, de la procréation et de l'engendrement (Cadoret 2000 et 2007, Ouellette & Dandurand 2000) et le déclin de leur inscription dans la conjugalité, plus précisément dans le mariage et dans la différence des sexes : de la procréation d'un enfant à son entrée dans l'âge adulte, le modèle, inscrit dans un

¹ Pour une approche pluridisciplinaire de l'ensemble euro-américain (Fine & Neirinck 2001).

² Selon le système de parenté en vigueur.

système de filiation cognatique et reposant sur un nombre restreint d'acteurs de sexes différents (deux), n'est plus le seul possible. Le concept de parentalité serait donc lié aux nouvelles figures de la parenté en Euro-Amérique (homoparentalité, MPA et GPA, familles recomposées...) qui impliquent des partenaires différents des père et mère géniteurs³. On se situe dans une pluriparentalité de fait exercée par des apparentés au sens où l'entendent les protagonistes, et qui peut être lue en termes de relations de pseudo-parenté (Fine 1987, Fine ed. 1998). Dans la mesure où ces nouvelles figures de la parenté ont - pour certaines - déjà existé en d'autres temps sous nos latitudes et/ou en d'autres lieux (Copet-Rougier 2000 : 27) dans les faits et/ou dans l'idéologie, la difficulté de les penser dans notre société contemporaine pose question. L'autre source, non négligeable, du concept de parentalité, est le terrain, au sens où l'entendent les travailleurs sociaux et médicaux, les enseignants qui rencontrent des enfants accompagnés par des partenaires qui n'entrent pas dans les canons du droit et des représentations dominantes voulant qu'un père et une mère géniteurs soient les seuls responsables d'un enfant donné⁴.

Ces deux sources qui inspirent le concept de parentalité et sa mise en pratique, notamment dans les dispositifs de soutien, s'inscrivent d'une part dans le déclin de ce que Ouelette (1998) appelle le « modèle généalogique » (Ego est

³ Gross (2005), Strathern (1992), Rapp (1999), Martial (2003), Delaisi de Parseval & Collard (2007).

⁴ Idéologie et droit ne sont pas pensés ici comme synonymes car ils ne se recouvrent pas totalement. À ce jour, le droit, l'une des sources essentielles du social en Occident, n'a pas intégré le terme parentalité (Fine 2002 : 36). Cf. les débats relatifs aux droits des « beaux-parents » et des parents homosexuels (Théry 1998) et le report de la discussion au parlement du projet de loi afférant (2009).

engendré par deux individus de sexe différents d'une génération ascendante) dont les fondements biologiques sont remis en question et, d'autre part, dans les bouleversements contemporains du couple, de la famille et de la parenté. Sur ces questions, les fils d'influence entre professionnels de terrain, Associations, chercheurs et décideurs sont difficiles à démêler.

Plus globalement, on assiste à une transformation fondamentale dans le champ de la parenté : on part désormais de l'enfant et des faits de parenté pour penser les relations en termes de « parenté pratique » (Weber 2005) ou « pragmatique » (Martial 2003). De manière concomitante, on passe d'une parentalité substitutive (deux personnes ne peuvent pas occuper la même place au même moment) à une parentalité additionnelle ou cumulative (pluriparentalité).

La pluriparentalité de fait qui résulte des configurations mentionnées tout en les induisant revêt des formes multiples et variées, mais ne fait pas (encore ?) l'économie du modèle généalogique déclinant. On peut aujourd'hui envisager qu'un enfant soit celui de plusieurs individus ou qu'il soit pris en charge par plusieurs individus... mais la logique du changement n'est pas aboutie. D'une part, les nouveaux parents auxquels on tente de donner une place autour de l'enfant s'inscrivent dans des représentations classiques de la parenté. Ils sont en effet recrutés dans un cercle du proche (de manière métaphorique ou biologique), que ce soit sur le plan des relations vécues (le beau-parent sera comme le père/la mère...) ou sur celui des « liens du sang » pensés (entre un

enfant et la femme qui a fait don de l'ovocyte dont il est issu par exemple), comme cela ressort de l'examen de la terminologie et/ou de l'observation des relations. D'autre part, le recrutement des partenaires qui pourtant remplissent diverses fonctions de manière quotidienne auprès de l'enfant n'a pas été étendu de manière totalement ouverte.

On peut ainsi soutenir que le questionnement sur la pluriparentalité en Euro-Amérique n'a pas épuisé le terrain, au sens de puiser tout ce que le terrain pouvait livrer à la réflexion. Jusqu'alors, les partenaires n'entrant pas dans les grandes configurations mentionnées ou se situant hors du modèle généalogique dominant à une époque donnée ont rarement été pris en compte dans l'analyse de la constellation pluriparentale.

Mais que nous apprend la littérature portant sur des sociétés n'appartenant pas à l'ensemble euro-américain ?

L'apport des travaux sur les sociétés « lointaines »

L'approche de la parentalité sous l'angle des fonctions parentales⁵ dans les sociétés lointaines distingue les parents géniteurs des parents sociaux (Lallemand 1976). Sur la base d'une étude comparative de la circulation des enfants dans plusieurs sociétés d'Afrique de l'Ouest et en situation de migration,

⁵ Héritier-Augé (1985 : 19) parle en termes de rôles « [qui] peuvent être éclatés, l'investissement affectif, la possession d'état [qui peuvent] être coupés de la filiation ».

Goody (1982 : 6-34) introduit la notion de parentalité (*parenthood*) en déclinant cinq fonctions parentales assumées de manière exclusive soit par les géniteurs soit réparties entre plusieurs individus, apparentés ou non, dans le même lieu ou non : concevoir et/ou engendrer un enfant ; l'élever (nourrissage, soins, protection) ; le former, l'instruire, l'éduquer ; être responsable de ce qu'il fait ; le socialiser (nom, statut, droits, devoirs). Godelier (2004) a reformulé et complété cette proposition en y ajoutant l'exercice de l'autorité et l'interdiction de rapports sexuels avec l'enfant.

Les recherches menées montrent que plusieurs partenaires, apparentés ou non, peuvent faire office de parents pour l'enfant, mais n'ont pas nécessairement recours au concept de parentalité - et encore moins à celui de pluriparentalité.

Remontons jusqu'aux années 1970 pour saisir la genèse du concept dans le contexte non euro-américain. La dyade mère-enfant (sous-entendu la mère génitrice), sous l'influence de la psychologie, a longtemps focalisé l'attention, obscurcissant la pluralité des partenaires auxquels l'enfant avait le plus souvent à faire. Les anthropologues ont tardé à s'intéresser à ceux qui n'étaient ni père ni mère géniteurs (Meillassoux 2000), mais s'occupaient de l'enfant. Il a encore fallu attendre avant que les anthropologues ne s'intéressent à un type particulier de partenaires de l'enfant, les enfants eux-mêmes, qui, en dépit de leur jeune âge, n'en remplissent pas moins diverses fonctions parentales, dont celles de gardiennage (Lallemand 1976, 1977, 1980, 1981, 1993 et 2004, Weisner & Gallimore 1977, Hewlett 1989, Broch 1994, Ivey 2000, Suremain 2000 et 2007).

Différents concepts ont jalonné les approches mises en œuvre pour saisir les constellations formées autour de l'enfant et leur inscription dans les systèmes de parenté et le type d'organisation sociale locaux. C'est là une des premières orientations prises par les travaux anthropologiques. Différents termes, répondant chacun à divers degrés de conceptualisation, déplacent la question de la parenté et des fonctions parentales dans le domaine du soin et de la prise en charge : *caretaker* (Weisner & Gallimore 1977, Super & Harkness 1986, Hewlett 1989, Dettwyler 1989), *caregiver* (Hewlett & Lamb 2002), « entourage maternant » (Lallemand 1997), « plurimères »⁶ (Lallemand 2001), « entourage nourricier » (Suremain 2000 et 2007).

Une seconde orientation, intimement liée à la première, concerne l'institution de la circulation des enfants et des pratiques de fosterage dans les sociétés « traditionnelles ». Cette lecture des déplacements d'enfants à différents moments de leur existence - du sevrage à l'âge de l'apprentissage d'un métier ou à l'entrée dans l'alliance - est mobilisée aujourd'hui pour étudier l'adoption internationale⁷. On en revient à l'œuvre de Goody et Lallemand, suivies par d'autres pour l'Afrique (Alber 2004, Notermans 2008), Koubi & Massart-Vincent (1994) et Carsten (1997) pour l'Asie, Leblic (2004) pour la Nouvelle Calédonie ou encore Fonseca pour le Brésil (2004).

⁶ Héritier-Augé (1985 : 17) évoquait « une sorte de maternité collective » pour l'élevage des enfants chez les Tupi-Kawahib du Brésil.

⁷ La situation des enfants vivant selon un mode de garde organisé entre plusieurs unités résidentielles et/ou familiales en Euro-Amérique gagnerait à être explorée dans ce sens.

Ces deux orientations et ce parcours parmi les partenaires de l'enfant peuvent être saisis à travers le concept de pluriparentalité. Celle-ci s'inscrit dans l'institution de la parenté déclinée en termes de pratiques et d'idéologie (terminologie, relations, pseudo-parenté, organisation sociale, normes, attitudes), contrairement à ce qu'on observe dans l'ensemble euro-américain contemporain.

Au terme de ce tour d'horizon, il ressort que toutes les leçons n'ont pas été tirées de l'étude des sociétés lointaines, la définition de la parentalité reposant encore trop souvent sur des représentations euro-américaines de la parenté et maintenant, *de facto*, des angles morts. Porter le regard sur une configuration, la famille dispersée, à ce jour non encore explorée dans cette perspective, concourt à montrer la valeur heuristique du concept de pluriparentalité.

Famille dispersée et pluriparentalité

La famille dispersée, qui apparaît dans la littérature sous différents vocables (famille transnationale, internationale...), présente deux caractéristiques générales : ses membres sont géographiquement dispersés et conservent cependant des liens. Une troisième caractéristique en est la circulation des enfants⁸. La circulation entre des univers, sinon unifiés du moins partageant des

⁸ Le questionnement gagnerait à être étendu aux situations de conflits, de guerre et de catastrophes naturelles comme aux situations d' « errance ordinaire » (vie dans la rue), lesquelles impliquent des déplacements de population, des séparations et des recompositions.

référents communs, ne pose pas les mêmes questions que la circulation entre des univers se distinguant en matière de filiation, de parenté, d'alliance matrimoniale, de formation de la famille, de religion et, plus largement, d'organisation sociale. Or, justement, qu'en est-il de la famille dispersée entre le Mali (Pays Soninké) et la France et aux expressions de la pluriparentalité qui la caractérisent ? Au Mali, la pluriparentalité est instituée et vécue alors qu'en France la pluriparentalité n'est pas (encore ?) instituée, mais est en revanche vécue dans les configurations recensées plus haut.

À la jonction entre les deux sociétés se trouvent les configurations migratoires, et donc tous les acteurs, migrants ou non, dans et entre les pays mentionnés. Des hommes et des femmes ont quitté une société lignagère patrilinéaire « traditionnelle » et sont arrivés dans une société « moderne », cognatique, où l'idéologie de la famille nucléaire est dominante - les deux sociétés étant par ailleurs en pleine mutation. Pourquoi ces configurations ne sont-elles pas étudiées dans le cadre des nouvelles figures de la parenté et de l'exercice de la pluriparentalité ? Pourquoi sont-elles absentes des débats sur la construction d'un cadre juridique de la pluriparentalité (autrement dit de son institutionnalisation) ?

En France, en matière de droit, les débats s'orientent vers la reconnaissance d'une parentalité non fondée uniquement sur le biologique pour tous... ou presque. En témoigne le projet de loi de 2007, vivement contesté, qui préconisait l'utilisation de tests ADN lors des demandes de regroupement familial visait à

définir les contours génétiques de la famille et à déterminer, sur ce seul critère, les membres, migrants potentiels, en faisant partie. Il sous-entendait que le modèle de parenté progressiste, qui prendrait en compte les évolutions de la société et les transformations de la famille, ne serait, ainsi, pas appliqué (et/ou applicable) à tous de manière égalitaire. Il supposait qu'il existait des familles en France qui, du fait de leur origine étrangère - mais non, paradoxalement, en référence à une appartenance et des caractéristiques culturelles assignées -, n'étaient pas définies selon les mêmes critères que les autres familles et donc pas soumises à la même Loi. La frontière entre les Autres et Nous était ainsi tracée dans le vif du biologique : frontière génétique (races) et frontière historique (Est-Ouest, Nord-Sud, Orient-Occident...) dont l'ensemble de la communauté scientifique s'est attelé à montrer que le fondement était un construit historique, social, culturel et politique permanent. Si les débats avancent sur tous les fronts (homoparentalité, familles recomposées...), la différence ne subsisterait finalement qu'identifiée à une figure irréductible de l'Altérité : le Migrant.

Ce cadre posé, qu'en est-il de la pluriparentalité au sein de la famille dispersée soninké ? Certains enfants nés de parents migrants ont été confiés à des membres de la famille dans le pays d'origine lors du départ de leur mère, d'autres ont été emmenés en France, une troisième catégorie y est née. Circulations et fosterage s'articulent de diverses manières au fil du cycle de vie

des enfants, entre différents parents ou partenaires (Goody 1982⁹, Barou 1991 et 2001, Razy 2006 et 2007a).

Cette configuration pluriparentale a pour particularité d'engager plusieurs partenaires, apparentés ou non à l'enfant, présents ou absents physiquement auprès de lui et qui exercent, éventuellement à distance, dans la durée ou pour une période donnée, une ou plusieurs fonctions parentales. Cette constellation fédérée autour de l'enfant (membres de la parenté dispersée, amis, voisins, maître d'école coranique, instituteurs, membres d'Associations, représentants d'institutions...) s'articule entre différents espaces sociaux, culturels, symboliques, étatiques et juridiques qui entrent en résonance et en dissonance entre le Mali et la France, entre la France et le Mali (Razy 2007b et c).

L'exemple de la famille Doucouré. En 1999, à l'âge de douze ans, à la fin de la 6^e, Demba (aîné de la fratrie) est envoyé au Mali pour « voir la famille et savoir comment on vivait avant, apprendre à gérer les choses soi-même » sur la demande de son oncle agnatique. Contre le gré de sa mère, il ne rentre pas en France à la fin des vacances d'été. Après deux semaines passées à Bamako chez une sœur de son père, Demba passe un mois et demi au village où il apprend le métier de forgeron avec le frère de son père. Scolarisé à Bamako puis rejoint par son frère en 2000, ils rentrent tous deux en France (âgés respectivement de dix-sept et quinze ans) chez leurs parents en 2004.

⁹ Goody (1982) a étudié le cas des nouveau-nés ghanéens confiés à des familles en Angleterre par leurs parents étudiants, mais n' a pas fait d'émules.

Ce synopsis permet de saisir les lieux, les rythmes et les acteurs principaux d'une dynamique pluriparentale¹⁰. Dans la famille Doucouré, la mère et le père géniteurs sont en désaccord, mais le frère du père (père de l'enfant) vivant au Mali obtient, en accord avec le père géniteur, que ses fils (classificatoires) l'y rejoignent (séjours au village et à la capitale). La tante agnatique est la figure centrale à Bamako où les deux frères sont scolarisés en français. Aussi, le temps passé au Mali correspond à la période comprise entre la « sortie de la maison de la mère », équivalant à une sortie de l'enfance pour les garçons (vers 10-12 ans), et « la prise de pantalon » (vers 15-17 ans), un rite d'entrée dans la vie d'homme (Razy 2007a).

Autre cas de figure : certaines jeunes filles d'origine soninké nées en France mettent des enfants au monde durant l'adolescence et/ou hors des cadres prescrits dans la configuration pluriparentale (mariage, partenaire...) au sein de laquelle elles ont grandi. Les jeunes filles mobilisent des ressources qui s'enracinent dans une forme de pluriparentalité de fait qui feint de s'ignorer. En France, cachée sous le voile de la seule responsabilité du couple géniteur (devenu parental en raison des évolutions récentes) et en marge de la configuration pluriparentale travaillée sur le plan juridique à la lumière des nouvelles figures de la parenté, certaines fonctions, tâches éducatives ou d'entretien définies *a priori* comme parentales, sont remplies par des apparentés, non apparentés et/ou professionnels dans la sphère privée ou par des

¹⁰ D'autres exemples ont été présentés dans des publications antérieures (Razy *ibid.*).

professionnels dans la sphère publique. Ce modèle, qui est un produit de l'histoire notamment dans sa professionnalisation du champ de la petite enfance et plus largement du social (assistantes sociales, Associations, assistantes maternelles, PMI), est investi, par le biais de ses représentants, de fonctions qu'on différencie de celles des parents¹¹. Non pas en raison de la nature de celles-ci, mais plutôt relativement au statut et au rôle de celui qui les assume. On ne s'intéresse alors pas nécessairement au sens que leur donnent les intéressés et qui est souvent bien différent. Conjointement, jouent donc le modèle de pluriparentalité dont les parents migrants des jeunes mères sont porteurs et celui de la configuration dispersée au sein de laquelle les jeunes filles ont vécu. L'enfant de ces dernières est donc inscrit dans une double pluriparentalité qui ne peut être seulement renvoyée au modèle du pays d'origine. Or, ce modèle en rencontre un autre avec lequel il se combine pour former une configuration pluriparentale complexe, changeante et dynamique qui puise dans toutes les ressources disponibles en France comme au Mali.

*

L'analyse des contextes d'émergence du concept de parentalité en Euro-Amérique et sur les terrains lointains, ainsi que des déclinaisons de la pluriparentalité, a permis de mieux saisir les logiques à l'œuvre dans ces univers longtemps pensés comme distincts. L'intérêt de les faire communiquer, à travers la pratique anthropologique effective de plusieurs terrains, aiguise le regard et

¹¹ On pense ici aux familles d'accueil (Cadoret 1995).

nourrit la réflexion. Force est de constater l'absence des familles dispersées dans les travaux sur les nouvelles figures de la parenté et sur la parentalité ou même dans les débats publics.

L'exploration de cette configuration particulière présente pourtant une réelle valeur heuristique en ce qu'elle permet d'affiner l'analyse du concept de parentalité, les idéologies et les pratiques associées. Porter le regard au loin dévoile une pratique pluriparentale quotidienne ignorée dont l'étude enrichit en retour la compréhension de la société française. Cette approche permet également d'interroger la société française dans ses choix en termes de politiques publiques.

Poser la question de la pluriparentalité à partir de cas dissonants par rapport à l'idéologie dominante et à la Loi (homosexuels ou, ici, familles dispersées) sert de miroir grossissant et de révélateur d'une pluriparentalité de fait qui ne se limite pas aux seuls proches ou à ceux qui en font office dans un cercle autorisé. Cette pluriparentalité pré-existe pour tous dans la pratique, sinon dans l'idéologie en France (à l'époque contemporaine), et peut inclure des partenaires apparentés ou non, professionnels ou non, intervenant ponctuellement ou dans la durée autour d'un enfant. Ce qui est en jeu au travers de l'enfant, c'est bel et bien la reproduction dynamique de la société. On voit donc tout le sens que prennent ces interrogations dans le cas des migrants et on mesure la nécessité d'un engagement des anthropologues dans l'analyse de l'articulation entre parenté et migration.

Autre leçon de ce détour à méditer : qu'il soit juridiquement et idéologiquement l'enfant de certains ne doit pas occulter le fait qu'en France comme ailleurs, tout enfant est, dans la vie quotidienne et dans les pratiques partagées, l'enfant de tous... même si tout est question de degré.

Références

Alber E. Denying Biological Parenthood: Fosterage in Northern Benin. *Ethnos* 2003;68(4): 487-506.

Barou J. Familles africaines en France: de la parenté mutilée à la parenté reconstituée. In: Ségalen M, éditeur. *Jeux de familles*. Paris: Presses du CNRS;1991.pp.157-171.

La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrants d'Afrique sahélienne. *Hommes et migrations* 2001;1232: 16-25.

Broch HB. Sibling's caretaking or playing. Aspects of socialization in Bonerate. In: Koubi J, Massard-Vincent J, éditeurs. *Enfants et sociétés d'Asie du Sud-Est*. Paris: L'Harmattan; 1994.pp.131-152.

Cadoret A. L'apport des familles homoparentales dans le débat actuel sur la construction de la parenté. *L'Homme* 2007;183: 55-76.

L'homoparentalité, construction d'une nouvelle figure familiale. *Anthropologie et Sociétés* 2000;24(3): 39-52.

Parenté plurielle. Anthropologie du placement familial. Paris: L'Harmattan ; 1995.

Carsten J. *The Heat of the Hearth. The Process of Kinship in a Malay Fishing Community*. Oxford: Clarendon Press; 1997.

Copet-Rougier E. 'Alliance, filiation, germanité': entre vérités biologiques et métaphoriques. *Sociétés Contemporaines* 2000;38: 21-32.

- Delaisi de Parseval G. Parentalité. In: Mesure S, Savidan P, éditeurs. *Dictionnaire des Sciences Humaines et Sociales*. Paris: Presses Universitaires de France; 2006.pp.847-849.
- Delaisi de Parseval G, Collard C. La gestation pour autrui. *L'Homme* 2007;183: 29-54.
- Dettwyler KA. Styles of infant feeding: parental/caretaker control of food consumption in young children. *American anthropologist* 1989;91(3): 696-703.
- Fine A. *Parrains, marraines. La parentalité spirituelle en Europe*. Paris: Fayard; 1987.
- Fine A (ed.). *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*. Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme; 1998.
- Fine A, Neirinck C (ed.). *Parents de sang, parents adoptifs. Approches juridiques et anthropologiques de l'adoption - France, Europe, USA, Canada*. Paris: Maison des Sciences de l'Homme; 2000.
- Fonseca C. La circulation des enfants pauvres au Brésil: Une pratique locale dans un monde globalisé. *Anthropologie et sociétés* 2000;24(3): 53-74.
- Godelier M. *Les métamorphoses de la parenté*. Paris: Fayard; 2004.
- Goody EN. *Parenthood and social reproduction. Fostering and occupational roles in West Africa*. Cambridge: Cambridge University Press; 1982.
- Gross M (ed.) *Homoparentalités. État des lieux*. Paris: Erès; 2005.

Héritier-Augé F. La cuisse de Jupiter. Réflexions sur les nouveaux modes de procréation. *L'Homme* 1985;25(94): 5-22.

Hewlett BS. Multiple Caretaking among African Pygmies. *American anthropologist* 1989;91(1): 186-194.

Hewlett BS, Lamb ME. Integrating evolution, culture and developmental psychology: explaining caregiver-infant proximity and responsiveness in central Africa and the USA. In: Keller H, Portinga Y, Scholmerich A, editors. *Between Culture and Biology: Perspectives on Ontogenetic Development*. Cambridge: Cambridge University Press; 2002.pp.241-269.

Ivey PK. Cooperative reproduction in Ituri forest hunter-gatherers: who cares for Efe infants ? *Current Anthropology* 2000;41(5): 856-867.

Koubi J, Massard-Vincent J (ed.). *Enfants et Sociétés d'Asie du Sud-Enfants et Sociétés d'Asie du Sud-Est*. Paris: L'Harmattan; 1994.

Lallemant S. Génitrices et éducatrices mossi. *L'Homme* 1976;16(1): 109-124.
Une famille Mossi. Paris-Ouagadougou: CNRS-CVRS; 1977.

L'adoption des enfants chez les Kotokoli du Togo. *Anthropologie et Sociétés* 1980;4(2): 19-37.

Pratiques de maternage chez les Kotokoli du Togo et les Mossi de Haute-Volta. *Journal des africanistes* 1981;51(1-2): 43-70.

La circulation des enfants en société traditionnelle, Prêt, don échange. Paris: L'Harmattan; 1993.

Enfances d'ailleurs, approche anthropologique. In Guidetti M, Lallemand S, Morel MF. *Enfances d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui*. Paris: Armand Colin; 1997.pp. 7-57.

Y aurait-il des plurimères ? *Spirale* 2001;18(2): 57-68.

Mes mères et mes pères. Rapports entre filiation, terme de parenté et adoption-fostorage. In Leblic I, éditeur. *De l'adoption: des pratiques de filiation différentes*. Clermont-Ferrand: Presses universitaires Blaise Pascal; 2004.pp.299-321.

Leblic I. Circulation des enfants et parenté classificatoire paicî (Ponérihouen, Nouvelle-Calédonie). In: Leblic I, éditeur. *De l'adoption: des pratiques de filiation différentes*. Clermont-Ferrand: Presses universitaires Blaise Pascal; 2004.pp.81-135.

Le Gall D, Bettahar Y (ed.). *La pluriparentalité dans les sociétés contemporaines*. Paris: Presses Universitaires de France; 2001.

Martial A. *S'apparenter. Ethnologie des liens de familles recomposées*. Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme; 2003.

Meillassoux C. Parler parenté. *L'Homme* 2000; 153: 153-164.

Neyrand G. *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*. Paris: Presses Universitaires de France; 2000.

Notermans K. The Emotional World of Kinship: Children's experiences of fosterage in East Cameroon. *Childhood* 2008;15: 355-377.

Oppong C, Adaba G, Bekomo-Priso M, Moge J (ed.). *Marriage, Fertility and Parenthood in West Africa*. Canberra: Australian National University; 1978.

Ouellette FR. Les usages contemporains de l'adoption. In: Fine A, editeur. *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*. Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme 1998.pp.153-176.

Ouellette FR, Dandurand RB L'anthropologie des parentés euro-américaines. *Anthropologie et Sociétés* 2000;24(3): 5-20.

Rapp R. *Testing women, testing the fetus: The social impact of amniocentesis in America*. New York and London: Routledge; 1999.

Razy, E. *Naître et devenir. Anthropologie de la petite enfance en pays soninké (Mali)*. Nanterre: Société d'Ethnologie; 2007a.

Les 'réfugiées de l'intérieur'. Excision et mariage précoce contraint entre la France et le Mali. In: Freedman J, Valluy J, éditeurs. *Persécutions des femmes. Savoirs, mobilisations, protections*. Paris: Éditions Du Croquant; 2007b.pp.189-204,

Les 'sens contraires' de la migration. La circulation des jeunes filles d'origine soninké entre la France et le Mali. *Journal des africanistes* 2007c;77(2): 19-43.

De quelques 'retours soninké' aux différents âges de la vie. Circulations entre la France et le Mali. *Journal des Anthropologues* 2006;106-107: 337-354.

Strathern M. *Reproducing the Future: Essays on Anthropology, Kinship and the New Reproduction Technologies*. Manchester: Manchester University Press; 1992.

Super CM, Harkness S. The development niche: a conceptualization at the interface of child and culture. *International journal of behavioral development* 1986;9: 545-569.

Suremain CÉ (de). Dynamiques de l'alimentation et socialisation du jeune enfant à Brazzaville (Congo). *Autrepart* 2000;15:73-91.

L'entourage nourricier de l'enfant. À partir d'exemples en Bolivie et au Congo. *L'Autre* 2007; 8(3): 349-366.

Théry I. *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*. Paris: Éditions Odile Jacob; 1998.

Weber F. *Le sang, le nom, le quotidien. Sociologie de la parenté pratique*. Paris: Aux lieux d'être; 2005.

Weisner S, Gallimore R. My brother's Keeper: child and sibling caretaking. *Current anthropology* 1977;18(2): 169-199.